



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Lundi 11 octobre 2021 - **EN LIGNE**

ATELIER « USAGES DE LA MER ET DU LITTORAL » - 50 PARTICIPANTS

Comment considérer la Méditerranée comme un bien commun ?

Commission particulière
du débat public (CPDP)

M. Étienne BALLAN
Président

M. Arthur LAUNEAU
Membre

Mme Martine BARTOLOMEI
Membre

M^{me} Sophie BERTRAN DE BALANDA
Membre

M. Sébastien FOURMY
Membre du secrétariat général de la CPDP

M^{me} Marion GALLAND
Membre du secrétariat général de la CPDP

Intervenants

M. Yves HENOCQUE
Écologue marin

M. Bertrand FOLLEA
Paysagiste

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Bonsoir à tous. Je vous propose que nous commençons la réunion. Il est maintenant 17h33. Merci beaucoup, Arthur, pour l'accueil de tous les participants. Comme vous le savez, et comme c'est indiqué, vous pouvez répondre à un questionnaire d'évaluation du débat et si vous avez un quelconque problème en matière d'accès à la réunion, de son ou des difficultés techniques, vous avez à l'écran les secours et les assistances qui seront nécessaires. Je m'appelle Étienne BALLAN. Je suis président de la Commission particulière du débat public qui organise ce débat. Je vous propose que nous démarrions cette réunion. Je vous souhaite la bienvenue à tous. Nous sommes dans le troisième atelier consacré aux usages et aux paysages de la mer. Comment considérer la mer comme un bien commun ? Cette réunion va être particulière. Cette réunion va être différente. J'expliquerai un peu plus tard en quoi. C'est une réunion où l'on vous propose de vous projeter, à travers la perspective ou non de ce projet d'éoliennes flottantes, dans l'évolution des usages et des paysages de la mer. Je vais demander à la régie de bien vouloir lancer le premier sondage. Ceux qui ont l'habitude nos réunions savent que l'on fonctionne comme cela. On a une première séquence pour se connaître et remettre les éléments clés du débat en perspective.

Je vais vous demander de participer à ce petit sondage qui vous est proposé. Vous pouvez cocher plusieurs cases si vous le souhaitez. Nous allons demander à la régie d'afficher les résultats. Nous avons beaucoup de citoyens et de citoyennes. Néanmoins, ce soir, il y a quelques pêcheurs professionnels représentés et des acteurs et actrices de l'énergie qui sont souvent assez nombreux à nos réunions. Merci à eux être là. Nous allons passer au deuxième sondage pour savoir d'où vous venez, de quelle région ou département. Nous ne sommes pas très nombreux ce soir, mais on couvre à peu près le spectre de l'ensemble des territoires. Les Gardois sont un peu moins nombreux. C'est souvent le cas dans nos débats. « Autres », c'est normal, car le projet d'éolien flottant en Méditerranée concerne bien plus large que les seuls départements littoraux. Donc, à nouveau pas mal de gens qui viennent d'ailleurs. Merci pour ces éléments.

Je vais vous proposer à présent de reprendre connaissance du projet et du débat. Ce sont deux petits films très courts. Pour les personnes qui n'ont pas encore participé à une réunion du débat public, c'est important qu'elles en prennent connaissance. Je vous laisse avec le premier film qui va traiter de la présentation du projet porté par l'État et RTE.

[Diffusion d'une vidéo]

À présent, nous allons voir le film qui présente le débat public en lui-même, ses principes et ce sur quoi il porte.

[Diffusion d'une vidéo]

Nous allons à présent écouter un certain nombre d'arguments qui ont pu être prononcés, des phrases ou des éléments qui ont pu être prononcés au cours des différentes rencontres sur le terrain, ce qu'on appelle les débats mobiles, c'est-à-dire sur les espaces publics, les marchés, les plages, dans différents quartiers, mais aussi dans les réunions de proximités qui ont pu avoir

lieu jusqu'ici ou encore sur la plateforme de questions-réponses et le site Internet. Je remercie le secrétariat général de prendre la parole et de nous faire vivre, à travers leur voix, les expressions des personnes qui se sont exprimées dans le débat.

... **M^{me} Marion GALLAND**, Membre du secrétariat général de la CPDP

« Cela peut déranger la plaisance et les circulations en bateaux, mais c'est tout. On a des craintes en tant que plaisanciers, mais ce serait égoïste. Nous ne sommes pas comme cela. Si c'est bien de le faire, on ne va pas s'y opposer. »

... **M. Sébastien FOURMY**, Membre du secrétariat général de la CPDP

« Les seuls qui doivent avoir leur mot à dire sont les pêcheurs. »

... **M^{me} Marion GALLAND**, Membre du secrétariat général de la CPDP

« Ce qui me gêne, c'est la privatisation de l'espace commun maritime. S'il y a des implantations de parc de production d'énergie, OK, mais seulement si les usages en mer sont possibles. »

... **M. Sébastien FOURMY**, Membre du secrétariat général de la CPDP

« Ce n'est pas naturel. Cela va changer le paysage. Cela va être plus industriel. Il faut que ce soit hors du champ de vision. »

... **M^{me} Marion GALLAND**, Membre du secrétariat général de la CPDP

« C'est beau, une éolienne. C'est poétique et majestueux. En tout cas, c'est plus joli qu'une centrale nucléaire. »

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Ce soir, nous sommes sur une réunion, qui est la troisième réunion d'un cycle thématique consacré aux usages et aux paysages de la mer. Je vais expliquer brièvement où on se situe dans le débat public aujourd'hui par rapport à cela. L'ensemble des ateliers thématiques qui ont eu lieu avaient pour objet d'approfondir les controverses, les sujets, d'entendre un certain nombre de spécialistes sur différentes questions et de débattre avec le public. Pour ce qui est du thème de ce soir, usages et paysages, nous avons eu une première réunion le 27 août consacrée aux questions de pêche, un inventaire des données sur la pêche, et nous avons eu une réunion au mois de septembre à Martigues qui était consacrée à la planification, à la façon et au cadre avec lequel l'État et les autres acteurs envisagent les usages de la mer. Ce soir, troisième réunion conclusive sur cette thématique. On vous propose de passer à l'étape des propositions, à travers tout ce que vous avez déjà pu voir et ce que vous connaissez vous-mêmes des usages et des paysages de la mer, pour pouvoir ce soir faire des propositions, imaginer la mer avec les usagers d'aujourd'hui,

comment leurs usages vont évoluer, mais aussi avec un éventuel usager supplémentaire qui serait le parc éolien flottant en mer. Qu'est-ce que cela peut donner ? Qu'est-ce que cela peut changer ? Comment l'éolien peut-il faire évoluer les autres usages ? Est-ce qu'il est possible ou souhaitable qu'il s'installe sur la mer dans cette zone de la mer Méditerranée française ? Voilà des questions assez larges, mais une réunion qui se veut d'une certaine façon conclusive ou en tout cas qui veut aller dans le concret et dans les façons de faire.

Pour cela, nous allons avoir une première étape où l'on va pouvoir se mettre en réflexion autour des retours de deux personnes qui ont participé de façon active au débat public dans des cadres différents : M. Yves HENOCQUE, qui nous parlera des usages de la mer, et M. Bertrand FOLLEA, qui est paysagiste et qui évoquera la question du paysage. Chacun a participé à de nombreuses réunions. M. FOLLEA a plus participé aux balades proposées par le bureau des guides sur les Bouches-du-Rhône. M. HENOCQUE a participé à l'ensemble des réunions sur les usages et à d'autres réunions du débat. On leur a demandé de faire un retour sur ce qui leur semble important à retenir de ce qui a été discuté dans ce débat. Nous aurons ensuite un échange entre nous sur ces deux premiers retours. Puis, nous vous proposerons de réagir sur des énoncés relativement simples qui sont issus du débat et qui nous semblent poser aujourd'hui des questions et pouvoir éventuellement déjà vous permettre de vous situer sur cette question de la cohabitation des usages et de l'évolution des paysages en mer. Tout cela sera le premier temps.

Nous aurons un deuxième temps un peu plus long qui sera consacré à un travail en sous-groupes pour réfléchir et faire des propositions concrètes sur les usages et les paysages, et la façon dont l'éolien peut ou non s'insérer dans ces usages. On est ensemble jusqu'à 20h. Je vais laisser la parole à Martine BARTOLOMEI, qui est membre de la commission. Avant cela, une dernière chose, je précise que tout ce travail sur les usages, les paysages et d'autres sujets doit aussi atterrir dans les ateliers de cartographie qui sont prévus à partir de la fin de cette semaine. Ces ateliers de cartographie, nous vous proposons d'y participer de façon très active. Ce sont des ateliers en présentiel. C'est un peu particulier. Je sais qu'on a pris l'habitude de participer derrière nos écrans à ce type d'échange. Là, pour ce qui est de travailler et de débattre sur des cartes et sur ce qui permet ou non de justifier ou de localiser des parcs éoliens, nous vous proposons de nous retrouver physiquement. On a prévu trois réunions dans trois lieux différents : vendredi à Arles, samedi à Sète et le jeudi suivant à Perpignan. Si vous êtes là ce soir, c'est que le sujet des usagers et des paysages vous intéresse, et donc la localisation potentielle du parc éolien vous intéresse, donc je vous invite vraiment à vous inscrire et à venir travailler sur ces questions de localisation. C'est très important que toutes les personnes qui souhaitent contribuer à cette question des usages de la mer puissent participer activement aux ateliers de cartographie qui s'annoncent.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Bonjour. Je prends la main pour introduire et animer ce premier temps de l'atelier. Je voudrais en introduction résumer en deux minutes un atelier précédent qui a duré deux heures très denses, mais je voudrais relever deux ou trois points qui pourraient éclairer notre réflexion de ce soir. La première chose, qui a été dite lors de l'atelier dernier, c'est que la Méditerranée, la Grande Bleue, comme on l'appelle, n'est pas vide. Contrairement à l'apparence, elle n'est pas libre. Beaucoup

d'usages s'y superposent : la pêche, le transport maritime, les activités des plaisances, les croisières, la Défense nationale auxquels l'éolien pourrait venir s'ajouter. Autant d'usages qui se cumulent et qui s'ajoutent aux pollutions qui viennent de la mer et qui ne sont pas sans impact sur l'écosystème marin dans une Méditerranée plus sensible que l'océan aux effets du changement climatique. Le deuxième point, c'est que la mer est un espace administré. On a entendu la préfecture maritime expliquer que le préfet, dans la zone économique exclusive, là où se concentrent bon nombre d'usages, réglemente pour coordonner les usages et assurer sa priorité : la sécurité pour tous. Il a été souligné dans cet atelier la période nécessaire de planifier l'espace maritime. Une planification qu'appellent de leurs vœux tous les usagers actuels et futurs que l'on a pu entendre dans cet atelier. En conclusion, je vais rapporter le propos de Mme Élodie MARTINIE-COUSTY de France Nature Environnement qui résume l'enjeu : « La planification est l'outil qui doit permettre de concilier les usages et de faire en sorte que notre milieu marin soit en bon état environnemental et que les activités qui continueront à exercer des pressions les réduisent. » Je crois que l'on a un résumé de ce qui pourrait être la réflexion de ce soir. Je voudrais passer la parole à Yves HENOCQUE pour qu'il nous rappelle quels sont les usages et ce qui a été dit lors des précédents ateliers.

... M. Yves HENOCQUE, Écologue marin

Bonsoir à tous. Comme cela a été dit, nous avons beaucoup parlé des usages, de beaucoup d'usages. Il y a des participants qui viennent de différents secteurs dans toutes ces réunions. Sur le tableau que vous allez voir, j'ai essayé de localiser les usages. Sur la partie droite, on localise les usages en allant du bassin versant à l'interface terre-mer et ensuite, au milieu marin. En déclinant ainsi, vous avez un ensemble d'activités qui ne se situent pas toutes par rapport à ce continuum bassin versant/zone du large, milieu marin, qui ne se situent pas toutes au même niveau. Martine a fait allusion à un bon état environnemental. Tout cela est cadré en Méditerranée. Il en sera question certainement dans les réunions qui s'attacheront à l'aspect environnemental. Tout cela est cadré pour un protocole de gestion intégrée des zones côtières qui vise ce bon état environnemental et qui décline les choses, la gestion des activités de cette manière, du bassin versant vers le milieu marin. Quand on décline les choses, et j'ai préféré parler en interaction plutôt qu'en compatibilité, les interactions peuvent être aussi bien positives que négatives. C'est important. On voit bien comment les choses se répartissent.

En matière d'interaction, d'abord au niveau du bassin versant, on voit des interactions très fortes dans le périmètre lui-même du bassin versant, et qui s'étendent ensuite à l'interface terre-mer, en particulier pour la pêche et l'aquaculture. Il s'agit ici du bon état environnemental, de la qualité des eaux et donc de la qualité des ressources. Quand on passe à l'interface terre-mer, c'est là où les interactions sont les plus fortes, dans cette interface terre-mer avec les différentes activités, sans prétendre être exhaustif. Vous avez notamment une activité ou un espace d'activité typiquement de multiusages que sont les ports. Ils regroupent différentes activités. C'est là que j'en viens aux interactions positives. Il s'agit d'un espace qui combine différentes activités pour leur propre développement dans ce même espace. C'est important.

Ensuite, on passe au milieu marin avec des interactions nécessairement plus diffuses. On est dans l'ensemble du milieu marin jusqu'aux confins de la zone économique exclusive. Dans cet ensemble, dans le milieu marin, si vous isolez les énergies éoliennes offshore, on voit une ligne

sur la diapositive qui concerne les énergies éoliennes offshore, vous observez qu'elles seraient en interaction positive dans le futur avec les ports, puisque les ports sont essentiels par rapport à l'acheminement, la construction, le montage, l'acheminement des turbines et de tout le matériel. Les câbles relient les plateformes, les champs d'éoliennes via la plateforme de RTE du bassin versant à la côte. Et puis, le transport maritime pour l'acheminement du matériel, le contrôle, l'observation, etc.

Les autres interactions vont être très dépendantes. La pêche, l'aquaculture, la plongée sous-marine, les aires marines protégées vont être très dépendantes des conditions de mise en œuvre de ces champs d'éoliennes. Voilà un tableau qui permet de se faire une idée et de localiser dans l'espace les différentes activités, les usages, de voir quelles sont les interactions, pas nécessairement uniquement négatives, en compatibilité, mais aussi positives avec l'exemple des ports, et donc de pouvoir raisonner de manière multi-secteurs par rapport à ce nouveau venu qu'est l'industrie des éoliennes offshore. C'est sur cette base que je propose que l'on continue à discuter et à placer les différents paysages dont va parler Bertrand FOLLEA.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci. Je vais passer la parole à ma voisine, Sophie BERTRAN DE BALANDA, qui va interroger Bertrand FOLLEA en rappelant ce qu'ont été les principales remontées du débat.

... **M^{me} Sophie BERTRAN DE BALANDA**, Membre de la CPDP

Bonjour. Bertrand, nous sommes contents de vous retrouver sur cet atelier pour plusieurs raisons. D'abord, on est vers la fin de ce temps de débat. On a eu beaucoup de retours d'habitants, de vacanciers sur cette question du paysage, qu'on soit usager de la mer en permanence ou simplement un touriste, et on s'aperçoit qu'il y a une controverse, voire un éventail de points de vue très divergents, qui va de ceux qui ne souhaitent pas voir la mer remplie par des éoliennes alors que l'horizon est libre de leur point de vue à ceux qui pensent qu'on va avoir une acceptabilité de ces éoliennes, qu'on va s'habituer, car elles sont à 30 km ou parce que ce sera un projet touristique. D'autres questionnements arrivent des personnes qui viennent souvent dans le débat, qui ont été très présentes dans les rencontres de proximité. D'autres questionnements sur cette acceptabilité et qui vont jusqu'à se dire qu'il faut qu'on les voie. Certains se disent qu'on ne les verra pas, car elles seront loin. D'autres, à l'inverse, disent qu'il faut qu'on les voie pour des raisons, pas d'esthétique en tant que telle, encore que, mais il faut qu'on les voie pour se rendre compte de l'usage de l'énergie que nous dépensons et pour que nous allions vers une sobriété énergétique. Si on ne voit pas l'énergie dépensée, « loin des yeux loin du cœur », on a tendance à être dans une autre forme de gaspillage. En tant que paysagiste, professeur à l'École du paysage, la chaire d'énergie qui est une nouvelle manière d'aborder la question du paysage, nous aimerions avoir le retour et l'éclairage de Bertrand FOLLEA pour nos publics. Merci.

... M. Bertrand FOLLEA, Paysagiste

Bonjour à tous et merci à l'équipe de la Commission particulière du débat public pour son invitation. Ce qui m'a frappé en travaillant sur cette question du paysage et de l'énergie ces dernières années, c'était de voir à quel point nous avons vécu soixante-dix ans très particuliers depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans notre rapport à l'énergie. Les révolutions industrielles ont démarré bien avant, puisque c'est plutôt à la fin du XVIII^e siècle, notamment en Angleterre, et au XIX^e siècle avec le charbon et la vapeur, mais la seconde révolution industrielle, celle qui concerne le pétrole et l'électricité a été infiniment plus puissante dans la transformation de nos paysages. Je voulais vous rappeler le fait que cela a été un choix. Vous voyez une publicité sur l'image projetée. Sur la droite, on voit une publicité qui vante la voiture qui est plus agréable, plus économique et plus confortable que le chemin de fer. Il y a eu des stratégies pour développer la voiture et les énergies du pétrole, et cela a parfaitement réussi parce qu'on a démonté des lignes de train, on a démonté les lignes de tramway, jusqu'à une période récente. Cette transformation, ce n'est pas que dans les mobilités. On va le voir dans d'autres images. Évidemment, ce sont les images de nos mères ou de nos grands-mères, selon l'âge que l'on a, c'est-à-dire des jeunes femmes des années 1950 qui, à la faveur de cet apport d'énergie abondante et peu chère, pétrole, électricité, bénéficient d'un nouveau confort vu extrêmement positivement. C'est l'ère des Trente Glorieuses dont on a beaucoup parlé. Cela a été vécu positivement.

Voici une image de la transformation du centre de Paris par Le Corbusier qui imaginait raser le centre de Paris et construire une ville nouvelle. C'est aussi cette pensée moderniste qui est alimentée par ce sentiment de puissance liée à cette énergie abondante et peu chère. On avait tendance à vouloir faire table rase de tout ce qui existait pour vanter la nouveauté acquise grâce à la puissance énergétique. La puissance énergétique et cette pensée moderniste très impactante ont eu des effets terribles sur nos environnements. Cela nous a permis de nous étaler considérablement : étalement urbain, car on peut habiter loin des lieux où l'on travaille, et c'est nouveau. Cela a des conséquences sur l'artificialisation des sols considérable, les modes de vie et les rythmes de vie. Cela contribue au développement du tourisme de masse, parce qu'on a pu avec des billets d'avion parfois moins chers que des billets de train aller à l'autre bout de la Terre pour profiter de l'exotisme. Cela a complètement bouleversé nos paysages agricoles puisqu'en réalité, il y a eu une séparation des fonctions entre la polyculture et l'élevage. On a spécialisé les régions et on les a bouleversées à la faveur d'intrants qui sont issus d'une forte puissance énergétique pour arriver à fabriquer des engrais de synthèse. Et bien sûr, la mécanisation a conduit à l'arasement de beaucoup de structures paysagères.

On peut continuer dans la transformation liée au pétrole. Les pollutions énormes engendrées sont des problèmes majeurs aujourd'hui. Je montre une image, j'aurais pu montrer des algues vertes ou de l'air pollué en montagne. Et puis, il y a la sous-estimation du risque. Ici c'est un littoral. Ce n'est pas celui du golfe du Lion, mais peu importe. On a construit jusque sur la dune vive au bord de l'océan et on se retrouve obligés de déconstruire, car on s'est aperçu qu'on a été imprudents. Ce sont quelques images pour rappeler qu'en réalité, de façon étonnante, et c'est l'image d'après, une image de guerre, on est devenus tellement dépendants des énergies fossiles qu'on a développé des stratégies à l'échelle mondiale qui ont abouti à des situations de conflits considérables. Le dernier en date étant la guerre de Syrie, qui était une guerre du pétrole. Cette image représente

un morceau de territoire loin du golfe du Lion, mais peu importe, qui montre la place à la fin du XVIIIe siècle des énergies dans le paysage, avec tous les points bleus qui représentent des moulins à vent, tous les points bleu foncé qui représentent des moulins à eau. Il y en avait partout. Dès qu'on avait des situations favorables, des hauts de collines, des remparts de ville, des bords de rivière, on a installé de l'énergie qui faisait partie du paysage quotidien par nécessité. Comme on ne pouvait pas transporter l'énergie, il fallait qu'on aille à l'énergie. On emmenait les grains de blé pour se faire moudre dans les moulins. À la fin du XVIIe siècle déjà, Vauban notait qu'il y avait 80 000 moulins à farine dans le pays, dont 16 000 moulins à vent. Il y avait 15 000 moulins industriels et 500 usines métallurgiques utilisant l'énergie hydraulique. Il y avait plus de 100 000 points de développement de l'énergie partout dans le territoire, sans compter tous les animaux qui nous aidaient par leur force à pouvoir bénéficier de leur énergie animale. Tout cela a duré jusqu'à une période très récente. Curieusement, au XXe siècle, on est passés à 19 sites de centrales nucléaires. Il y a 53 réacteurs, mais il n'y a que 19 sites, ce qui est extrêmement faible. Quelques ports, dont le port de Fos, où les implantations industrielles liées à l'énergie se voient, notamment le transport du gaz et du pétrole. À part cela, on a une abstraction considérable du paysage de la production énergétique alors que l'on a eu une explosion de la consommation qui, aujourd'hui, pose les problèmes que j'ai évoqués tout à l'heure.

C'est ce paradoxe dans lequel on est en train de vivre la transition d'aujourd'hui, celle d'un retour au concret, un retour au réel de la question des énergies. On est déshabitués à ce paysage de la production, ce qui pose des regards critiques sur les implantations par exemple d'éoliennes, parce qu'on est déshabitués. Mais ce qui est certain, c'est que rapprocher le paysage de la production de celui de la consommation, c'est un facteur de responsabilisation des individus et des sociétés vis-à-vis de leur consommation. De fait, à partir du moment où on rapproche la consommation de la production, on va commencer à voir l'énergie comme une réalité concrète et on ne va pas la consommer de la même façon. On va la consommer avec plus de précautions.

C'est tout à fait flagrant à des échelles individuelles. Si vous vivez dans une maison qui a son autonomie avec du photovoltaïque sur votre toit et une éolienne dans votre jardin, vous allez être attentif à l'heure à laquelle vous allez déclencher votre machine à laver ou à laquelle vous allez faire votre vaisselle ou prendre votre douche. Il y a une responsabilité qui s'installe alors que l'éloignement dans des sites énormes, mais rares de la production énergétique, « loin des yeux loin du cœur », cela nous déresponsabilise de cette question. Voilà les tenants et les aboutissants de cette affaire, au moins dans cette perspective historique. Ce qui m'intéresse, c'est plutôt de regarder le paysage, non pas simplement comme un objet, mais comme une démarche. Le paysage n'est pas une manière trop scientifique, trop difficile d'accès pour tout un chacun. C'est plus facile d'en parler. Tout le monde y est sensible. Mais il faut que cette sensibilité s'exprime. C'est l'objet des débats publics. D'une certaine manière, cela nous permet d'articuler les défis du développement soutenable, durable et cette question de la transition plus globalement en articulant les champs sociaux, économiques et environnementaux qui sont les trois champs dans lesquels il faut qu'on arrive à progresser pour arriver à faire évoluer nos modes de vie au-delà de nos cadres de vie.

Voilà, c'était mon témoignage. C'est peut-être un peu éloigné de la question du golfe du Lion a priori, mais en réalité, cette perspective historique nous permet de mieux comprendre d'où viennent nos sensibilités différentes autour de cette question des éoliennes en mer.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci pour cet exposé. Cela vient bien en complément, pour ceux qui n'ont pas suivi les balades du bureau des guides. C'était utile que ce soit rappelé. Nous avons dix minutes pour échanger avec le public, si vous avez des questions, aussi bien sur l'exposé d'Yves HENOCQUE que sur celui de Bertrand FOLLEA. La parole est à vous. Il y a une demande de prise de parole de Thierry HOOLANS.

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

Bonsoir. J'ai suivi avec intérêt les deux présentations qui ont été faites de manière assez anthropocentriste pour voir les conséquences acceptables et celles qui ne le sont pas. Je pense à quelque chose, cela fait quelques années que j'essaie de comprendre le comportement de tout ce qui est vie autour de nous, car nous ne sommes pas seuls. C'est un peu ce que pensent également les collapsologues. Ce qui est intéressant de savoir plus profondément, c'est l'éthologie des espèces qui sont vivantes autour de nous. On a vu que depuis longtemps, on envahit les territoires sauvages, même s'il n'y a plus grand-chose de sauvage. Là, on se tourne vers les océans qui peuvent nous paraître à l'infini et donc inépuisables, comme on le pensait avec le climat et l'énergie.

Pour faire les éoliennes, on l'a vu précédemment avec d'autres participants dans d'autres réunions, il faut extraire des métaux rares, des matériaux qui coûtent cher en CO2, que ce soit n'importe où dans le monde, car la climatologie n'est pas que pour nous. Il y a aussi le problème, particulièrement en Méditerranée, qu'on est en train d'envahir avec les ports et la navigation, qu'elle soit plaisancière ou touristique, mais on ne se soucie pas du comportement des animaux qui peuvent les amener directement à la mort, à la souffrance et à la disparition des espèces sans que nous ne nous en rendions compte. J'avais proposé à M. BALLAN d'essayer d'expliquer ce phénomène par un diaporama qui semble être un peu long. Je crois que c'est important de comprendre. C'est comme si on nous mettait sur une île déserte sans matériel.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Vous avez une question à poser, une réaction ?

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

C'est celle que je suis en train de vous expliquer.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Vous êtes un petit peu long. Si vous avez une question...

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

Non. J'essayais d'expliquer ce qu'était l'éthologie. Apparemment, il n'y a pas beaucoup de personnes qui connaissent cela. Ce serait peut-être quelque chose à étudier et approfondir. C'est tout.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci. D'autres personnes veulent-elles réagir ?

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Il y a une intervention dans le tchat de Mariette GERBERE [00 :41 :50] qui réagit à l'intervention de Bertrand FOLLEA : « Dans les sites nucléaires qui ont été projetés, il manque des sites du cycle du combustible nucléaire, Malvésy qui est un site dans l'Aude, Soulaines dans l'Aube et Bure entre Meuse et Haute-Marne. » Voilà pour la réaction.

... **M. Bertrand FOLLEA**, Paysagiste

C'est juste, je n'ai parlé que des sites de production proprement dits, des centrales. Il y en a peut-être quelques autres. Mais l'équation reste vraie. De fait, il y a eu un phénomène de concentration extrême et d'abstraction assez grande de la question de l'énergie dans la vie quotidienne des Français à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale.

... **M. Yves HENOCQUE**, Écologue marin

Je peux peut-être répondre aux commentaires de M. HOOLANS. Je suis d'accord. C'est bien pour cela que là, il s'agit de parler de l'interaction entre les usages. Mais dans ces interactions, c'est typique entre le bassin versant et les activités de pêche et d'aquaculture, le milieu est omniprésent. On ne peut pas parler de tout à la fois. Il y a un groupe environnement pour cela. J'ai rappelé en haut du tableau qu'il y avait onze objectifs écologiques pour le bon état environnemental, comme on a onze descripteurs par rapport à la directive européenne. Dans le même temps, il s'agit de penser les usages en termes d'interaction entre eux, mais également d'impact sur le milieu. On est totalement d'accord, il n'y a pas de problème là-dessus.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci. M. CORMARY, voulez-vous prendre la parole ?

... **M. Albert CORMARY**, Représentant associatif de Port-la-Nouvelle

Bonsoir. Je ne peux que souscrire à ce que nous a dit notre paysagiste sur la manière de voir l'énergie qui se produit et l'impact que cela a sur notre comportement personnel. J'avais pris la parole jeudi dernier là-dessus. C'est une confortation de ce que j'en pense. Je voulais revenir sur

un point. On considère le paysage uniquement vu de la terre pour les terriens, mais il y a aussi vu de la mer par les meriens. Excusez-moi pour ce néologisme. Quand on traverse le golfe du Lion depuis Marseille jusqu'à Leucate par exemple, on voit la terre en permanence, surtout la nuit. La nuit, quand vous avez le phare de Faraman qui disparaît derrière, devant, vous avez les éoliennes le long de l'Espinouse, sur les hauteurs de l'Hérault, qui sont visibles. Si on rajoute des éoliennes loin, au large, cela va être encore pire. D'autant plus que la mer n'est pas vide en surface. On parlait de la vie qui est dans l'eau, mais en surface, il y a aussi des bateaux qui circulent. Quand vous regardez les routes des navires qui viennent de Gibraltar et qui se dirigent vers Gênes ou vers Marseille, ils traversent le golfe du Lion. Il faut faire très attention à cette implantation sur le large. Je vous remercie.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions ?

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Pas d'autres questions ou réactions dans le tchat.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Il n'y a pas non plus de demandes d'intervention. Je vais repasser la parole à Étienne pour qu'il présente la deuxième séquence.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci aux intervenants qui ont bien voulu contribuer et nous plonger dans les questions que l'on va traiter ensuite. Dans la séquence qui s'ouvre, nous vous proposons, suite à ce qu'il s'est dit à l'instant et tout ce qu'on a pu entendre dans le débat public jusqu'ici, et notamment dans les réunions sur les usages, un système qui s'appelle le color vote. On vous propose de réagir à des affirmations issues de la façon dont les participants ont posé des questions sur les usages depuis un peu plus de trois mois. La chose est assez simple. On va afficher un sondage. On vous demande d'y répondre. Ensuite, on pourra afficher avec un camembert de couleur les réactions à cette affirmation que vous aurez eue. De cette façon-là, on donnera la parole à l'un d'entre vous qui aura voté sur une couleur ou une autre, de façon à ce qu'on puisse commencer à discuter. Il s'agit d'un moment de vote et d'explicitation de son vote. Il ne s'agit pas de se lancer dans de longs débats.

On souhaitait vous proposer ces interrogations pour, ensuite, en sous-groupes, vous inspirer et que chacun puisse s'inspirer des débats et des prises de position de tout le monde pour réfléchir à la question de la cohabitation des usages. Nous allons le faire de la façon suivante. Je vais vous poser une première question. Merci d'y réagir. Ensuite, si vous le souhaitez, je donnerai la parole aux personnes qui ont voté une certaine couleur et je demanderai à l'une de ces personnes de

bien vouloir prendre la parole. Ce n'est pas compliqué. Vous pouvez répondre à chacune des affirmations quatre choses : si vous êtes d'accord avec l'affirmation proposée, si vous n'êtes pas d'accord, si vous êtes mitigé et si, pour vous, cette question n'est pas importante.

Si la règle du jeu est claire, je vous propose qu'on lance tout de suite la première question avec le sondage. Vous pouvez prendre le temps d'y réfléchir. « La Méditerranée est un atout touristique qu'il faut exploiter de façon soutenable. » Cette question porte sur la mer comme une ressource exploitée dans une optique économique. Cette affirmation vous paraît-elle valable ou pas ? L'important dans ce type d'échange est de réfléchir aux raisons pour lesquelles vous êtes d'accord ou pas. C'est là-dessus que je vous interrogerai ensuite.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Nous sommes à 27 répondants sur 39. Cela se stabilise, donc je partage les résultats.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Nous voyons une majorité de personnes qui sont d'accord avec une exploitation touristique de la Méditerranée de façon soutenable. Je vais proposer à la personne qui n'était pas d'accord, si elle veut prendre la parole, pour nous expliquer pourquoi. La règle du jeu est simple. L'idée, ce n'est pas de se lancer dans une grande tirade, mais c'est de nous dire en une minute maximum les raisons qui ont fait que vous avez voté pas d'accord.

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

Je suppose que c'est moi. J'ai pourtant travaillé pendant des années à fabriquer des bateaux de plaisance et à les concevoir. J'étais architecte naval. J'ai vu pendant toutes ces longues années, particulièrement en Méditerranée puisque j'y navigue depuis 1964, que l'exploitation s'est faite de façon raisonnable au début parce que les gens n'en avaient pas trop les moyens ou peut-être que le marché ne s'ouvrait pas. Le problème, c'est qu'actuellement, quand on dit « exploiter », c'est qu'il n'y a pas de limites. Il n'y a plus d'équilibre. Je le vois au niveau local. J'habite en Corse. Je vois au niveau local, entre 1964 et aujourd'hui, on ne sait pas où on va. C'est pour cela que je participe à la CNDP pour les éoliennes, car je tire la sonnette d'alarme.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. C'est très clair. Pour vous, aujourd'hui, il n'y a plus de limites ou d'équilibre autour de cette question de l'exploitation touristique. Une personne qui a voté bleu, s'il vous plaît. Pour demander la parole, dans les réactions sur Zoom, vous avez un onglet « lever la main ». Il suffit d'aller sur les réactions et vous pouvez demander à lever la main. Quelqu'un peut-il nous dire en quoi, pour elle, cette question n'était pas importante ? Il faut se souvenir de son vote, c'est un point très important. J'insiste un peu, car c'est important que tous les arguments et toutes les positions soient entendus. En attendant qu'une personne se signale, je vais passer à la catégorie des

personnes qui hésitent à être d'accord et pas d'accord avec cette affirmation. Parmi les personnes qui ont voté « je suis mitigé », est-ce que quelqu'un peut prendre la parole ? M. GUIRAUD, de FEE.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

Bonjour à tous. Je ne vais pas m'exprimer au nom de FEE ou au nom de QAIR, mais au nom d'Olivier GUIRAUD, citoyen natif de cette belle région qu'est l'Occitanie. Je suis mitigé, car en tant que citoyen de ma région, je pense que cela pose la question de cette industrie dominante qu'est l'industrie du tourisme chez nous, avec tout ce qu'elle amène avec elle. Je ne dis pas qu'il ne faut pas en faire, mais il faut le faire de manière soutenable. Ouvrir plus de zones, notamment les zones du large, au tourisme de manière massive d'un point de vue environnemental, ce n'est pas forcément une bonne chose. Après, accepter d'autres activités que le tourisme sur ces zones-là, on peut se poser la question, notamment quand on est sur des activités qui apportent quelque chose au bien commun, comme faire des énergies renouvelables par exemple. C'est pour cela que j'ai mis « mitigé ».

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. C'était très clair. Je vais retourner vers les personnes qui ont voté bleu. Je ne crois pas que l'on puisse savoir qui a voté quoi. C'est sur la base du volontariat. Personne ne prend la parole.

Maintenant, du côté des personnes qui ont voté pour, qui ont été les plus nombreuses. M. RIVIER, vous êtes représentant des Armateurs de France. Peut-être allez-vous vous exprimer au titre de votre structure.

... **M. Stéphane RIVIER**, Armateurs de France

Bonsoir à tous. Il est incontestable que la Méditerranée est un atout touristique. La première partie de l'affirmation, je ne peux qu'être d'accord. D'autre part, quand on l'exploite, il faut que ce soit de façon soutenable. Je comprends les premières réactions développées concernant ces limites dépassées. Mais c'est la partie soutenable avec laquelle je suis d'accord. Elle va forcément être exploitée, la Méditerranée, car c'est un atout touristique. Mais il faut le faire de façon raisonnable.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci pour votre intervention. Les termes de la question touristique sur les usages touristiques sont un peu posés. Je vais passer la parole à Martine pour la deuxième question que l'on voudrait vous poser.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

La deuxième affirmation est la suivante. « La protection forte de la biodiversité doit amener à sanctuariser des aires protégées où il ne sera plus possible de se rendre. »

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Je vous propose que l'on mette fin au vote : 25 personnes ont répondu.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Il y a un partage équilibré entre trois avis. Nous allons commencer comme tout à l'heure par le bleu. « Ce n'est pas une question importante. » Qui veut prendre la parole ? Personne.

On va passer au rouge : « Je ne suis pas d'accord. » Est-ce que quelqu'un veut s'exprimer ?

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

M. RIVIER lève la main.

... **M. Stéphane RIVIER**, Armateurs de France

Merci. J'avais laissé un peu de temps pour que quelqu'un d'autre parle, mais je veux bien expliquer mon vote. Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation pour plusieurs raisons. Il faut vous dire tout d'abord que je participe au sein du Conseil maritime de façade au groupe de travail sur les zones de protection forte et pour ces zones, on liste les différents usages. Et je pense qu'il y a certains usages qui peuvent être compatibles avec le fait de se rendre dans ces zones de protection forte. La deuxième partie qui fait que je suis encore moins d'accord, c'est que les zones de protection forte actuellement proposées ne tiennent pas compte des autres interactions des usages de la mer. En particulier, une zone de protection forte qui candidate actuellement est celle qui se trouve à côté du grand port maritime de Marseille et elle risque de bloquer un chenal d'accès fait pour les navires. Bien évidemment, il est impossible de se dire que, demain, on ne pourra plus se rendre dans une zone de protection forte, sinon on fermerait le port.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Très bien. Merci.

... **M. Yves HENOCQUE**, Écologue marin

Si je peux faire une remarque à la suite, car j'ai aussi voté que je ne suis pas d'accord. La sanctuarisation est un concept très terrien. On ne sanctuarise pas en mer comme on sanctuarise à terre. On est dans un milieu éminemment fluide avec des échanges permanents. Les activités autour de l'aire marine protégée impactent cette aire marine protégée. La sanctuarisation est un concept terrien qui ne s'applique pas à la mer.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci. Encore un participant qui ne serait pas d'accord avec l'item proposé ? On passe directement au vert, « je suis d'accord », si quelqu'un veut prendre la parole.

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

Je suis d'accord avec M. HENOCQUE, qui dit que les zones à protection intégrale en mer, ce n'est pas comme à terre, parce que ces zones sont très sensibles, comme la Scandola, pour ne pas la nommer. Il y a des activités en limite de ces zones qui forment de véritables barrières pour la vie, pour que les poissons et les habitants sous-marins puissent y arriver. C'est pour cela que je suis d'accord qu'il faut renforcer la protection des zones, mais il faut les élargir, ne fût-ce qu'au niveau aérien. Si on prend le balbuzard pêcheur, si on autorise que 250 m autour d'un nid, le balbuzard ne pourra plus vivre, car il y aura trop de bruit et il ne pourra plus pêcher et nourrir ses petits. Comme les conseillers scientifiques l'ont dit, il faut passer à 800 m, qui est un minimum. Voilà la position que je défends.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Très bien. Des participants qui ont voté vert veulent-ils s'exprimer ? M. MAGNIN.

... **M. Hervé MAGNIN**, Directeur du Parc naturel en mer du golfe du Lion

Quand on parle de zone de protection, il faut revenir à la définition. Il faut avoir en tête que les zones de protection forte s'attachent à définir des unités géographiques à l'intérieur desquelles on définit un enjeu. On regarde à quelles pressions la biodiversité visée est soumise. Dans le cas des éoliennes, si on prend le compartiment sous-marin, on va dire que la question d'une certaine compatibilité peut se poser entre la présence de ces éoliennes et l'idée qu'elles puissent participer à une protection forte si on mettait ce qu'il y a sous l'eau en protection, donc soumis à un encadrement strict de certaines activités. À l'inverse, si on s'intéresse aux oiseaux marins, on sait qu'il y a un risque, donc la protection forte n'aurait pas de sens si on s'intéresse au compartiment oiseaux. Il faut avoir en tête que les zones de protection forte à ce stade ne sont pas très bien définies. Si on a une vision thématique, on va se retrouver dans un cas favorable, et dans l'autre cas défavorable. Si on prend une unité naturelle sans artificialisation, clairement, ce n'est pas la science qu'on peut considérer comme incompatible avec la présence de zones de protection.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Je repasse la parole à Étienne pour la troisième affirmation.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

La troisième affirmation qu'on vous propose est plus liée aux questions d'énergie. « La Méditerranée a la chance d'avoir du vent et du soleil. Il faut en tirer parti pour nos énergies. » On a parlé du tourisme et de la biodiversité. Maintenant, on parle un peu plus des atouts et de la question de savoir si on doit tirer parti de ces ressources, vent et soleil, pour l'énergie. On vous laisse quelques instants pour répondre. J'ai presque envie d'interdire à M. HOOLANS et à M. RIVIER d'intervenir, mais je ne vais pas le faire... En tout cas, je demande vraiment à ceux qui ne sont pas encore intervenus de bien vouloir se porter volontaires. Je vous propose que l'on regarde le résultat. On a quelque chose d'assez net en termes de chiffre. C'est une question importante pour tous.

Cela tombe bien, car on est dans un débat public sur un projet d'énergie. Cela aurait été paradoxal que vous ayez répondu que ce n'était pas important. Nous allons commencer par ceux qui ne sont pas d'accord : 13 %. Qui voudrait prendre la parole ? M. HOOLANS, je voudrais donner la chance à un autre intervenant de bien vouloir participer. Ne vous vexez pas. C'est important d'expliquer. Cela permet à tout le monde de se mettre en réflexion. C'est le principe du débat, on échange des arguments. Il n'y a pas de craintes à avoir. Donc, parmi les personnes qui n'étaient pas d'accord, qui ont voté rouge, je ne vois personne pour le moment. Je vais passer à la catégorie des personnes qui ont voté orange. Pour quelles raisons ? Je vais donner la parole à Mme GERBERE. On vous écoute. Vous n'êtes pas encore intervenue.

... **M^{me} Mariette GERBERE**, Participante

C'est un peu pour la même raison que la question précédente. On est mitigés, car c'est sûr qu'il faut exploiter ces capacités énergétiques, mais il y a aussi des zones à protéger. Il y a des zones où, malgré qu'il y ait du vent et du soleil, il ne faut pas faire des éoliennes flottantes. Il y en a d'autres où on pourra en faire. C'est toujours la même histoire. D'une façon générale, dans les problèmes écologiques, il n'y a pas de grande réponse. Ce sont des réponses au coup par coup, étudiées site par site.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Une attention particulière à la localisation. M. RIVIER, demandez-vous la parole pour la catégorie rouge, pour les gens qui ne sont pas d'accord ?

... **M. Stéphane RIVIER**, Armateurs de France

Je suis mitigé pour ce qui a été dit. J'aurais été d'accord avec cette affirmation si, comme pour la première question, il était ajouté « de manière soutenable ». Il faut tirer parti du vent et du soleil en étant raisonnable. Merci.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci à vous. M. HOOLANS, je vous donne la parole brièvement.

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

C'est une question philosophique, comme Madame l'a dit. Sauf que par secteur, cela va être très difficile à faire parce que, dans la mer et l'océan, surtout en Méditerranée, qui est une baignoire dans le continent, on ne peut pas trop sectoriser les éléments. C'est très compliqué. Comme on l'a dit tout à l'heure, on ne peut pas faire de petites zones dans la mer. Tout est interactif, plus que sur terre.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais demander au dernier groupe, une personne qui a dit être d'accord avec cette affirmation, de bien vouloir prendre la parole pour nous dire pourquoi, toujours très brièvement. Nous n'avons pas de demande de parole. Les personnes qui sont en accord ou en désaccord ne veulent pas expliquer pourquoi. Ce sont les personnes mitigées qui se sont exprimées sur cette question-là. M. GUIRAUD, à nouveau.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

Cela ne vous étonnera pas, je suis d'accord. Je voulais ajouter qu'on est dans l'usage d'une ressource naturelle en mer qui est le vent, pour apporter un service de production d'énergie verte qui est quelque part un service public, certes qui sera mené par des entreprises privées, mais c'est une commande publique à la base. Les énergies renouvelables à terre, petit à petit, on ne peut plus trop en faire ou on en fait de manière modérée parce que l'espace est contré. Il y a la mer qui est là. Là où je rejoins ce qui a été dit par M. RIVIER, cela aurait été bien d'ajouter un petit mot, comme on l'a dit tout à l'heure pour le tourisme, « de manière raisonnée », « intelligente », puisque quand on réfléchit à un projet, il y a toujours moyen de le faire intelligemment et de faire en sorte qu'il soit adapté aux contraintes environnementales que l'on trouve sur place. Pour moi, il n'y a pas de sujet là-dessus. Si on accepte une exploitation par le tourisme, il faut aussi l'accepter pour l'énergie verte.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Je redonne la parole à Martine pour la dernière phrase sur laquelle on vous propose de réagir.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

« La liberté de navigation n'est plus possible en Méditerranée. Il faut réglementer pour réduire les conflits d'usage. » Toujours le même principe avec les quatre couleurs. Je vous laisse quelques minutes.

Nous mettons fin au sondage. On voit les résultats. C'est une question importante pour tout le monde. 52 % des personnes sont d'accord. On va commencer par ceux qui ne sont pas d'accord.

... **M. Stéphane RIVIER**, Armateurs de France

Bien entendu, la navigation est toujours possible en Méditerranée. Avec la convention Montego Bay, on sait que la mer est un espace de liberté qui a été consacré et qui consacre aussi la liberté de la navigation. Il y a des conflits d'usage, surtout à l'approche de terres où il y a plus de concentration. Il y a davantage de concentration des usages. La réglementation est importante parce qu'elle existe. Pour moi, si on doit arrêter de naviguer en Méditerranée, on aura tous des problèmes. On a vu ce que cela a fait lorsque le canal de Suez a été touché. Si on arrête de naviguer en Méditerranée, il y aura 100 % de personnes qui diront qu'il faut renaviguer.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci. Olivier GUIRAUD, vous avez quelque chose à ajouter.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

Je suis aligné avec M. RIVIER sur le sujet de l'espace de liberté. Sur le sujet des conflits d'usage, quand vous avez une nouvelle arrivée sur cet espace de liberté qu'est la mer, des discussions doivent avoir lieu avec les usagers historiques ou précédents. Je pense que dans nos projets d'éoliennes en mer, une règle doit être observée par les porteurs de projets, c'est le vivre ensemble. Aujourd'hui, dans ces sujets de lutte contre le changement climatique ou l'adaptation à ses effets, le plus grand enjeu qu'on ait à l'échelle planétaire, ce sont les enjeux de gouvernance. Quand on parle de gouvernance, on parle de discussion entre les gens pour qu'ils puissent vivre ensemble et continuer à faire leurs activités et à mieux les adapter ou à les changer pour lutter contre le changement climatique. C'est un vrai enjeu pour les porteurs de projets d'avoir un organe de gouvernance et de discussion pour pouvoir vivre ensemble. Je suis d'accord avec cet espace de liberté.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Vous nuancez quand même le désaccord.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

Non, j'ajoutais juste l'aspect conflits d'usage. Il y a une pléiade d'usagers sur la mer. Je note simplement qu'on s'est posé bien moins de questions, on a fait moins de débats publics pour savoir s'il était opportun ou pas d'avoir tel ou tel usager sur la mer. Aujourd'hui, on se pose la question de la production d'énergies renouvelables. On est le dernier arrivé. C'est sur nous que cela tombe. Il n'en est pas moins que ces usagers existent. Certains vivent de la mer ou tentent de le faire. Pour certains, c'est difficile. On vient perturber cela. Cela ne veut pas dire qu'il faut interdire ou réglementer. Cela veut dire qu'il faut qu'on se parle et qu'on mette en place des moyens, non pas de réglementer, mais de vivre ensemble, d'être complémentaires sur cet espace.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. M. SÉRAZIN, je ne sais pas de quelle couleur vous avez voté, mais allez-y.

... **M. Thomas SÉRAZIN**, Comité régional des pêches

Je n'ai pas voté pour celle-là, mais je voulais répondre à M. GUIRAUD. Il y a beaucoup de questions sur ce nouvel usage parce qu'on est face à une privatisation de l'espace maritime. C'est pour cela qu'il y a autant de discussions et de débats. Les autres activités cohabitaient très bien. Au final, il y a une nouvelle activité qui veut s'implanter et qui veut interdire aux autres de pratiquer cette zone. C'est pour cela qu'il y a tout ce débat.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Place au vert, maintenant, si quelqu'un veut s'exprimer.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

Excusez-moi, comme M. SÉRAZIN m'a interpellé... Pour les porteurs de projets, c'est vrai que le fait d'avoir une concession est une forme de privatisation. On va nous donner un petit carré dans lequel on va pouvoir faire notre activité. Cela ne veut pas dire que d'autres activités ne peuvent pas s'y faire. Personnellement, je suis un fervent défenseur de concessions où l'on peut faire d'autres activités que produire de l'énergie renouvelable. C'est un positionnement chez Qair qu'on a eu dans le cadre de notre ferme pilote. Cela illustre ce vivre ensemble. Entrer dans une discussion et voir comment on peut adapter les usages existants à ce nouvel usage, cela me paraît crucial et important, notamment quand il s'agit de la pêche. Cela fait partie des usages que je visais tout à l'heure en disant que certains vivent de cette ressource qu'est la mer, et parfois difficilement. Il faut en tenir compte, c'est vivre ensemble aussi.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Vous aurez le temps de développer cette idée dans la prochaine séquence où il va falloir dire comment on peut vivre ensemble. Cela tombe très bien. Est-ce qu'un vert est d'accord pour s'exprimer ? Et on passera à la séquence suivante parce que le temps presse.

... **M. Thierry HOOLANS**, Participant

Je vais être très bref. Je vais faire une comparaison. Dans les années 1970, pour la circulation sur route, il n'y avait pas beaucoup de monde. Et aujourd'hui, on est obligés de faire des réglementations, quitte à essayer de donner un peu de liberté aux gens qui en avaient un peu moins. Je crois qu'il en est de même pour la mer. Il y avait peu de monde avant, c'était un espace de liberté. Aujourd'hui, cet espace de liberté est pris par des gens qui veulent la liberté et qui ne donnent pas la liberté aux autres personnes et aux animaux qui y vivent. C'est pour cela que je suis d'accord avec une

réglementation et surtout d'y mettre les moyens pour la faire respecter tout en respectant les navigateurs.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Je repasse la parole à Étienne pour poursuivre l'atelier.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Les dernières interventions nous mettent en jambes pour ce qui va suivre. Comme cela a été annoncé, on terminera la réunion vers 20h. Merci à tous de rester et de participer. On a posé les bases de la réflexion et de la question en regardant les éléments de contrainte et de liberté. On a vu la question de l'économie entre les questions touristiques, les questions d'exploitation des ressources éoliennes et solaires. Je retiens aussi ce qu'a dit M. GUIRAUD tout à l'heure, cette question de la gouvernance, des règles du jeu partagées et l'importance que peuvent revêtir ces règles du jeu lorsqu'il s'agit de développer un projet.

Dans la séquence qui va suivre, vous allez être répartis en sous-groupes d'une douzaine à une quinzaine de personnes. On va vous proposer, sur la base des échanges que l'on vient d'avoir, d'essayer de répondre collectivement à deux questions. Elles ne vont pas beaucoup vous surprendre. La première : Faut-il réduire la pression des usages existants sur la Méditerranée et comment ? Cette question a été posée par plusieurs intervenants lorsqu'ils sont intervenus pour expliquer leur vote. Est-ce qu'il y a trop de pression ou pas ? Est-ce que ces pressions sont possibles entre elles ? Est-ce que l'avenir est une réduction des pressions ou non ? Vous avez le droit de contester la question elle-même en estimant que ce n'était pas la bonne façon de se poser la question. Est-ce qu'un usage est nécessairement une pression ? Ce sera une question intéressante.

Deuxième question à traiter dans le même temps : Comment l'éolien flottant pourrait-il s'insérer dans les usages existants et/ou les faire évoluer ? Je voudrais prendre quelques secondes pour expliciter les raisons pour lesquelles nous posons cette question. Jusqu'ici et dans un débat public sur un projet quel qu'il soit qui viendrait s'implanter dans une zone quelle qu'elle soit, on va parler d'insertion, d'intégration et d'une certaine manière de l'insertion paysagère ou l'intégration paysagère. C'est dommage que Bertrand FOLLEA soit parti, car c'est un terme qu'il connaît bien. Dans son intervention, il proposait d'aller un peu plus loin que simplement considérer l'insertion, mais de faire plutôt du paysage une logique de projet, c'est-à-dire de faire du paysage non pas un objet qu'il faudrait préserver ou dans lequel il faudrait le plus discrètement possible venir se fondre, mais simplement que le paysage soit une façon d'envisager les interactions et de faire bouger tout un système dans une logique d'interaction, éventuellement dans ce qu'il proposait, c'est-à-dire que si le paysage rend visible l'énergie alors que, pendant longtemps, l'énergie est devenue invisible, alors le paysage fait bouger et évoluer le système.

La question posée dans ce débat depuis plusieurs semaines, on sent bien que ce n'est pas la question de l'insertion, puisque les éoliennes flottantes feraient un événement sur une zone

aujourd'hui plate, horizontale, visuellement vide même si elle n'est pas vide d'usages, et donc, cette question-là, on a souhaité vous la poser de façon un peu directe. Ce n'est pas l'éolien flottant qui vient et qui se met dans un coin le plus discrètement possible pour ne pas se faire remarquer, mais c'est aussi qu'est-ce que l'éolien flottant ferait au système dans son ensemble et ferait aux autres usages. Je prends quelques secondes pour vous expliquer pourquoi la commission a souhaité que tout le monde se projette dans une évolution de tous les usages ensemble et pas seulement dans la logique : « Le dernier arrivé arrive et on lui fait une petite place sur un strapontin. » La logique, c'est : ce dernier arrivé, en quoi vient-il faire évoluer et changer le système dans son ensemble ? C'est à cette réflexion un peu globale sur les usages qu'on vous invite. On va avoir un peu moins de 40 minutes, environ 35 minutes pour le faire. Prenez le temps dans chacun des sous-groupes de débattre longuement et tranquillement. Avec l'outil Klaxoon, on recueillera dans chacun des groupes vos paroles et vos propositions. Je vous remercie. Je propose à la régie de nous basculer dans les groupes A, B et C.

[Travail des tables]

On va maintenant se diriger vers la fin de notre réunion en partageant les choses qui ont pu être produites lors des trois ateliers. Nous allons commencer par le groupe A.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

M. GUIRAUD va se charger de faire cette synthèse.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

J'ai été auto-désigné.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est la règle du jeu. C'est cela, la participation.

... **M. Olivier GUIRAUD**, FFE

On devait répondre à deux questions. La première était : doit-on diminuer les pressions sur l'environnement de la Méditerranée ? La deuxième était : où et comment insérer l'éolien en mer dans les usages existants ? On a pas mal échangé sur la partie pressions. C'est quoi, la pression sur l'environnement méditerranéen ? L'aspect de la pression sur l'environnement a été évoqué, venant plutôt de la terre, c'est-à-dire tout ce que déversent nos rivières en matière de déchets et d'autres produits chimiques. A été beaucoup débattue la question du paysage. Ces éoliennes qu'on voit, doit-on les accepter proche ou loin du littoral ? On est à peu près tombé d'accord. Oui, mais trouvons le bon compromis distance-visibilité. C'est toujours difficile. On a évoqué des distances de 30 ou 25 km sans forcément trancher. Mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut trouver le bon compromis distance-paysage. Sur la partie insertion des usages, je pense que tout

le monde est à peu près d'accord pour dire que l'espace est grand, que les éoliennes vont générer un changement dans certains usages, notamment sur les usages de la pêche, mais discutons et essayons de trouver des solutions pour pouvoir avancer ensemble.

... **M^{me} Martine BARTOLOMEI**, Membre de la CPDP

Vous avez été à la hauteur. C'est parfaitement clair et synthétique. Merci beaucoup.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci. Pour le groupe B, c'est un peu pareil. Nous avons désigné à la fin, mais une partie des gens étaient partis, donc je remercie Yves HENOCQUE d'avoir accepté de rapporter. Merci, Yves.

... **M. Yves HENOCQUE**, Écologue marin

Nous avons commencé par parler des pressions qui sont prédominantes venant du bassin versant. Ensuite, on a parlé d'activités fortement réglementées, notamment la pêche, mais pas que la pêche, le transport maritime aussi est très réglementé. Et une remarque sur le fait qu'en Méditerranée, en termes de réglementation, la pêche est à 100 % artisanale. Il y a des sorties à la journée avec une taille de bateau limitée et une distance à la côte réduite pour l'ensemble du golfe du Lion. Des pressions, comme le changement climatique, qui se gèrent en termes d'adaptation, oui, mais en termes d'atténuation, cela ne se gère pas aux échelles locales. C'est un problème global. C'est très difficile d'intervenir sur ces pressions globales. Une planification doit être faite vers la transition énergétique pour essayer de réduire cette pression, les émissions de gaz à effet de serre. C'est bien le but de la transition énergétique. Beaucoup d'activités ne sont pas nécessairement permanentes, notamment le tourisme.

On parle de plus en plus de multiusages, ce qui est le cas pour les plateformes. Là, on est plutôt dans la deuxième question. C'est le cas pour les plateformes qui vont acheminer l'énergie, les plateformes de regroupement de l'énergie de RTE. On a discuté pas mal de la combinaison des différentes activités, notamment tout ce qui concerne les pratiques de pêche dans les champs d'éoliennes. Il semble que des autorisations sur les pilotes ont été données en Atlantique, mais pas en Méditerranée sur les fermes pilotes existantes. Nous avons aussi parlé du tourisme industriel autour des éoliennes. Une nouvelle conception, un autre tourisme avec des navires qui devraient être adaptés puisqu'on est loin des côtes, à deux ou trois heures de route de la côte. Il faudra des bateaux adaptés à ce nouveau tourisme industriel.

Ensuite, de quelle manière, ce n'était pas très clair, faire participer les pêcheurs aux activités de maintenance des éoliennes ? Il ne s'agit pas de transformer les pêcheurs en techniciens de la maintenance des éoliennes. Ce sont des choses qui sont à creuser davantage. Je crois que j'ai fait le tour. Par rapport à la pêche, on a vu cette nécessité d'envisager de nouvelles techniques. Des recherches pourraient être envisagées dans ce sens si les autorisations, à commencer par les fermes pilotes, étaient données. On a aussi parlé, par rapport aux multiusages, de l'utilisation

des plateformes d'acheminement de l'énergie pour différentes activités, dont l'observation scientifique et tout ce qui ira avec les actions de maintenance en termes de technologie, de drone, d'automatisation et de surveillance, par exemple, des câbles qui retiennent les bouées des éoliennes flottantes comme cela se pose pour le pétrole offshore. Je crois que j'ai fait le tour.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Je vais donner la parole à l'atelier C, s'il vous plaît.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

C'est Thierry HOOLANS qui a la responsabilité de faire la synthèse.

... **M. Thierry HOOLANS**, ADN Passepartou

Une question a été soulevée sur la première question. Au lieu de dire « faut-il réduire la pression des usages existants en Méditerranée », Mme SIMONET a dit : « comment réduire la pression des usages actuellement ? » Donc, voir éventuellement des solutions techniques de l'activité humaine déjà existante, et savoir comment on peut la réduire, quels sont les moyens, diriger les recherches vers les moyens techniques, etc. À la suite de cette question, il a été dit qu'il y a déjà énormément de pressions en Méditerranée. Il y a aussi une question soulevée concernant les usages, donc la réglementation par rapport à la dernière question. La liberté des usages doit être identique, respectée et modérée par tout le monde, et par d'autres facteurs.

Je ne sais pas si j'ai très bien résumé. Le développement de l'éolien aussi, il faut en minimiser l'impact sur cet environnement déjà bien entamé par nos activités. Il faudrait peut-être attendre les cartes des impacts cumulés de toutes les activités actuelles déjà existantes, plus celles provoquées par les éoliennes flottantes. Ai-je bien résumé la première partie ? Après, je ne me souviens plus très bien de tout. Il a été soulevé qu'il faut partager, si on veut arriver au consentement de tout le monde. Pour les câblages par les plateformes, cela a été souligné par RTE, ils s'engagent à ce que cela ne gêne pas les autres usages lors du raccordement. Les plateformes de raccordement pourraient également être ouvertes à d'autres usages, comme c'est déjà proposé dans le nord de la France. Je ne sais pas si j'ai bien résumé. J'ai peut-être oublié des choses.

... **M. Arthur LAUNEAU**, Membre de la CPDP

Merci beaucoup. Les autres participants et participantes du groupe C, n'hésitez pas à compléter dans le tchat si un point vous semble avoir été oublié. Étienne, je te laisse la parole.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. On arrive à la fin de notre réunion. Je voudrais vous remercier pour la contribution et les propositions que vous avez pu faire les uns et les autres dans les différents groupes. Il n'est pas évident de faire une synthèse de cette réunion en ayant participé simplement à un groupe sur

les trois. Il s'est passé beaucoup de choses. Il s'est passé beaucoup de choses aussi avant, même si on n'était pas forcément nombreux ce soir. Je voudrais souligner la possibilité à peu de personnes d'imaginer des choses et des possibilités. Tout cela fera l'objet d'un compte rendu assez complet.

Ce sur quoi je voulais insister en conclusion de cette réunion, la première chose, c'est la dimension de gouvernance et débat entre les acteurs, qui a été pas mal relayée au démarrage par M. FOLLEA sur les questions de « comment on fait le projet de paysage », à un autre moment par M. GUIRAUD, qui a pu en parler dans les premières interventions. L'idée, c'est qu'il s'agissait bien d'une question de cohabitation et de vivre ensemble. Ce terme a été employé fortement. « Vivre ensemble » et « gouvernance » font partie du projet. On a souvent en tête qu'un projet, c'est d'abord un objet technique ou une réalisation matérielle, concrète, qui a des logiques, qui obéit à des réalités techniques et économiques. Ce que j'ai trouvé intéressant ce soir, c'est que d'emblée a été posé le principe qui consiste à dire : un projet de ce type se développe dans une relation avec les autres usagers de la mer et dans une logique de gouvernance extrêmement importante à prendre en compte. C'était le premier point sur lequel je voulais insister.

Ensuite, je voulais indiquer la question de la pression, ou le regard sur la pression. J'ai trouvé intéressantes les réactions des uns et des autres sur le color vote tout à l'heure pour indiquer qu'on avait des réponses assez contrastées avec des personnes qui considèrent que la coupe est pleine. Aujourd'hui, on est dans des situations qui ne rendent pas possible d'accumuler ou d'additionner des usages nouveaux. En particulier, M. HOOLANS l'a dit à plusieurs reprises, un certain nombre de personnes considèrent qu'en additionnant, on peut peut-être cohabiter, trouver des synergies, mais il y a aussi une synergie avec les occupants du milieu marin, la faune en particulier, qui doit être prise en compte comme un occupant à part entière, un usager à part entière de la mer et avec lequel on peut, à certains moments, penser que tout va bien alors qu'en réalité, sous la mer ou loin dans les profondeurs, on ne voit pas nécessairement les effets ou les impacts qu'on n'a pas forcément anticipés et qui peuvent se faire.

Suivre les interactions et les effets des usages, c'est une obligation. On peut peut-être regretter qu'aujourd'hui, ce soit à l'éolien qu'on en demande un peu plus que ce qu'on a pu demander aux autres auparavant, cela a été dit. On se rend compte que ce n'est pas seulement l'éolien qui arrive, c'est aussi la situation dans laquelle l'éolien arrive et l'augmentation de l'ensemble des usages considérés comme libres jusqu'ici, en tout cas très libres pour certains, beaucoup plus réglementés pour d'autres, en particulier pour ce qui est de la pêche, mais c'est cette addition des usages qui s'est faite jusqu'ici, sans forcément qu'on regarde plus en détail les effets, qui oblige aujourd'hui l'éolien et tous les autres usagers à s'interroger sur les interactions.

Du point de vue des solutions, on a quelques éléments. Je voulais saluer le débat qui a pu avoir lieu dans le groupe où nous étions avec Marion sur la question de la pêche et de la maintenance. La question de la possibilité ou non, non pas que la maintenance vienne remplacer la pêche pour les pêcheurs actuels, mais avec cette idée de multi-activités des pêcheurs ou des navires qui peuvent être polyvalents, on a des solutions intéressantes parce que ce sont des solutions qui cherchent les synergies. On en a eu d'autres dans les différents groupes, y compris dans le groupe C, mais également dans le groupe B, avec la question de la plateforme et la façon dont la plateforme

et le poste électrique peuvent accueillir un certain nombre de programmes de recherche, de chercheurs ou d'outils de recherche, comme les drones navettes mentionnés, pour accueillir des logiques de recherche et d'acquisition de connaissances. Cet atelier démontre qu'il y a des pistes au-delà de la réglementation ou de l'interdiction, qui a été évoquée par certains comme étant peut-être nécessaire, mais au-delà de ces logiques, il y a aussi des pistes d'intelligence et de synergie entre les usages qui sont à notre avis intéressantes et qui seront un des produits de ce débat public. J'en reste là.

Je vous invite à nouveau, excusez-moi si je suis insistant, mais les sujets dont on est en train de parler, on va en parler plus en détail et de vive voix autour de cartes, vendredi prochain, samedi prochain et le jeudi suivant. N'hésitez pas à vous inscrire si ce n'est déjà fait, mais surtout à faire connaître autour de vous la possibilité d'aller discuter concrètement des façons dont ces synergies et ces cohabitations peuvent se faire dans l'espace maritime. Je vous propose de vous inscrire à ces trois réunions.

On peut mettre dans le tchat le lien vers la page événement du site. D'ici là, en espérant vous voir à Sète, Arles ou Perpignan, et vous retrouver dès jeudi soir sur un atelier thématique en ligne sur les questions de processus décisionnels. Et enfin, notre dernier atelier en ligne aura lieu lundi prochain sur l'inscription dans le cahier des charges de recommandations émanant du public. Ce sera lundi soir prochain. Il me reste un dernier rendez-vous à mentionner, et je ne serais pas complet si je ne le faisais pas, la réunion de synthèse du débat qui se déroulera le 28 octobre à Montpellier, comme la réunion intermédiaire, en présentiel, avec la possibilité de la suivre par le streaming en YouTube, mais pas de possibilité d'interagir. On espère que vous serez très nombreux à venir directement à Montpellier pour la réunion de clôture le 28.

Un grand merci. Une fois n'est pas coutume, on se quitte à l'heure prévue. Merci à tous d'avoir tenu les délais. Merci au secrétariat général et à la CPDP d'avoir organisé cette réunion, et in fine, pouvoir la terminer dans les temps. On espère que les prochaines réunions suivront la même logique. Merci à tous. Une bonne fin de soirée. Au revoir.